



LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Reconnue d'Utilité Publique (Décret du 14 Décembre 1924)

*Sous le haut patronage du Président de la République
et des Ministres des Affaires Étrangères, de l'Intérieur, de la Défense et de l'Éducation Nationale*

Médaille du Rayonnement Culturel

La Médaille d' Or - au titre de son activité d'écrivain français

a été décernée à Monsieur Jacques G. Boulland

Paris, le 15 Mars 1999

Le Représentant Régional

Branka

Le Président

[Signature]